



MAÎTRESSES D'ÉCOLE EN 1738-1739

Ordonnances de l'évêque

Le 28 janvier 1738, **Marie Gabrielle COLIN** reçoit une approbation pour tenir les petites écoles des filles.

Le 26 avril 1738, **Marie Marguerite PISSOT** est nommée pour tenir les petites écoles des filles.

Le 24 sept 1739, le curé de Nogent est autorisé à prélever la somme de 30 livres sur les deniers de la fabrique pour payer la subsistance et le logement de la maîtresse d'école.



relevé par : Véronique FREMIET MATTEI
source : AD Aube G62



JANVIER 1770 - MENDIANT MORT CHEZ SA FILLE

L'an 1770 le 9^e Janvier
 Antoine Petit pauvre mendiant âgé de quatre vingt
 huit ou dix ans mort d'hier après avoir reçu les
 sacrements chez estarie, Petit veuve Jean Gilliet
 La fille a été inhumée dans le cimetière en présence de
 Souffignés Antoine Petit Hubert Contans
 Pierre Barois Roc Bilet

L'an 1770 le 9e janvier

Antoine Petit pauvre mendiant âgé de **quatre vingt huit ou dix ans** mort d'hier après avoir reçu les sacrements chés Marie Petit veuve Jean Gillier sa fille a été inhumé dans le cimetièrre en présence des soussignés

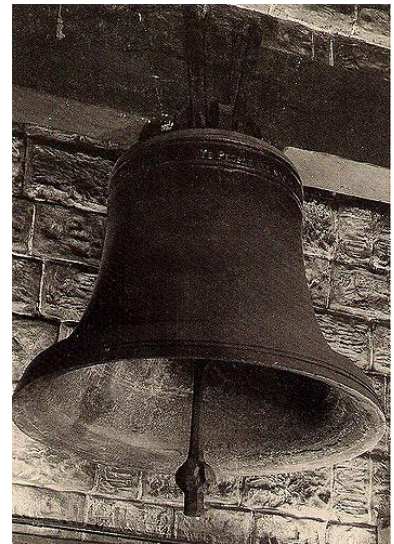
Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Nogent-sur-Aube, 1751-1792, vue 118/280



JUIN 1770 - BAPTÊME DE LA PETITE CLOCHE

L'an 1770 le vingt du mois de juin la petite cloche a été
refondüe, la bénédiction en a été faite le vingt sept
du même mois, elle a été nommée Marie Geneviève
par haut et puissant seigneur Messire Louis Charles Le
Mairat Président en la chambre des Comtes et
Conseiller honoraire au parlement de Paris seigneur de cette
paroisse, et par haute et puissante Dame ^{gracieuse}
Madame Marie Geneviève Le Mairat épouse de
Messire adrien Jules Gaultier de Bésigny, Chevalier,
Marquis de Bellegarde seigneur de Bésigny et autres
lieux, Président honoraire au Parlement de Paris
représentés par honorable homme Mre Jean Vinot nottaire
Lieutenant en cette justice et par honnête fille hélène
Brivois Maîtresse d'école pour les filles, leurs procureurs
constitués a cet effet qui ont signé
Hélène Brivois



L'an 1770 le vingt du mois de juin la petite cloche a été
refondüe, la bénédiction en a été faite le vingt sept
du même mois, **elle a été nommée Marie Geneviève**
par haut et puissant seigneur Messire Louis Charles Le
Mairat Président en la chambre des Comtes et
Conseiller honoraire au parlement de Paris seigneur de cette
paroisse, et par haute et puissante Dame
Madame Marie Geneviève Le Mairat épouse de
Messire adrien Jules Gaultier de Bésigny, Chevalier,
Marquis de Bellegarde seigneur de Bésigny et autres
lieux, Président honoraire au Parlement de Paris
représentés par honorable homme Mre Jean Vinot nottaire
Lieutenant en cette justice et par honnête fille hélène
Brivois Maîtresse d'école pour les filles, leurs procureurs
Constitués a cet effet qui ont signé

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Nogent-sur-Aube, 1751-1792, vue 121/280



1784 - RÉCEPTION DE L'ABBÉ CLÉMENT COMME VICAIRE

reception
de
vicaire

Le 9 de novembre 1784

J'ai reçu pour vicaire de nogent et coclois Monsieur l'abbé Clément prêtre approuvé de Mgr l'évêque de Troyes, au quel je donne par le present acte les pouvoirs les plus étendus pour me représenter dans toute mes fonctions lorsque je ne les exercerai pas moi-même, les dits pouvoirs revocables ad libitum De Curmuid Curay

Le 9 de novembre 1784

J'ai reçu pour vicaire de nogent et coclois **Monsieur l'abbé Clément prêtre approuvé de Mgr l'évêque de Troyes au quel je donne par le present acte les pouvoirs les plus étendus pour me représenter dans toute mes fonctions** lorsque je ne les exercerai pas moi-même, les dits pouvoirs revocables ad libitum*

*ad libitum : expression latine qui signifie « jusqu'à ce que je sois pleinement satisfait », « à volonté », « à satiété ».

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : -Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Nogent-sur-Aube, 1751-1792, vue 215/280

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Ad_libitum



1785 - CHUTE MORTELLE DANS UN PUIT

La trente juillet 1785

Marguerite geat femme de nicolas royer décedée hier de mort violente étant tombée dans son puit vû le procès verbal de justice, et l'information faite a ce sujet, et la permission d'inhumer la ditte defunte, les dits actes en date du 29 de ce mois et signés, vinot juge, Brivois procureur fiscal, Branche greffier, elle a été inhumée en presence de nicolas royer son mari, de ses enfants, et parents soussignés elle était âgée d'environ soixante et douze ans De Curmuid Curay # p. néron

P. Gout Louis Royer jeune Benoit
M. Ebernot



Le 30 juillet 1785

Marguerite geat femme de nicolas royer décedée hier de mort violente étant **tombée dans son puit** vû le procès verbal de justice, et l'information faite a ce sujet, et la permission d'inhumer la ditte defunte, les dits actes en date du 29 de ce mois et signés vinot juge, Brivois procureur fiscal, Branche greffier, elle a été inhumée en presence de nicolas royer son mari, de ses enfants, et parents soussignés elle était âgée d'environ **soixante et douze ans**

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Nogent-sur-Aube, 1751-1792, vue 220/280



1795 - ENCORE UN ACCIDENT DANS UN Puits

Le vingt trois fructidor an troisieme de la république française
une et indivisible devant nous Jean Baptiste Couturier assesseur
du juge de paix du canton de coclois district darcys sur aube
et pour le remplacement dudit juge de paix est comparu **augustin tinterlin**
cultivateur demeurant à nogent sur aube lequel nous ayant Requis
nous sommes transporté en son domicile audit nogent, ou étant
assisté de Jean Baptiste Gillier et Jean Baptiste Contant notable
adjoind de cette municipalité avons trouvé un cadavre féminin
gisant sur un lit qui nous a été déclaré exact nous avons reconnu
être celui de **Josephine Aubry** veuve de défunt **Victor Lignot** vivant
demeurant à nogent sur aube lequel est couvert d'un cabanquin
de taille d'orange un mouchoir de couleur, une chemise et des
bas de laine tout trempé de eau est aussi comparu **Anne François**
Lignot fille de ladite défunte et épouse dudit tinterlin laquelle
nous a déclaré que sa mère avait été trouvée ce matin dans le
puits de la maison étant privée de vie sans qu'on ait aucune
connaissance comment et quand elle y est tombée quel étoit malade
depuis très longtemps et quelle se retenoit quelque fois la nuit
pour aller se coucher quelque temps dans la grange que la nuit
dernière y ayant des voitures en travers de l'entrée de ladite
grange elle présumant qu'en détournant elle a tomber dans le puits
qui est au couchant de ladite grange ou sur la tourbe noyée,
et au même instant est survenu sur notre invitation le
citoyen **Dominique Brisoir** officier de santé demeurant audit
nogent lequel après avoir visité et examiné ledit cadavre
nous a dit et rapporté n'avoir trouvé aucune playe ni
contusion sur ledit cadavre et extrêmement extenué
par la longueur de sa maladie qui paroit avoir séjourné
longtemps dans l'eau et qu'il n'est plus à propos de lui administrer
des secours et qu'il juge que le trop long séjour dans l'eau et
son extrême faiblesse sont les causes de sa mort et a légitimé
Brisoir signé avec nous et les notables sus nommés a été
taxé sur la requisiion cinq livres

Ce fait nous avons laissé ledit cadavre en la possession dudit
augustin tinterlin qui s'en est chargé pour la faire inhumer
suivant l'usage et a signé avec nous
Jean Baptiste Gillier Augustin Tinterlin
Jean Baptiste Contant Anne François Lignot Couturier

Le vingt trois fructidor an troisieme de la République française
une et indivisible devant nous Jean Baptiste Couturier assesseur
du juge de paix du canton de coclois district darcys sur aube
et pour le remplacement dudit juge de paix est comparu **augustin tinterlin**
cultivateur demeurant à nogent sur aube lequel nous ayant Requis
nous sommes transporté en son domicile audit nogent, ou étant
assisté de Jean Baptiste Gillier et Jean Baptiste Contant notable
adjoind de cette municipalité avons trouvé un cadavre féminin

gisant sur un lit qui nous a été déclaré ce que nous avons reconnu être celui **d'apolline aubry veuve de défunt victor lignot** vivante demeurant a nogent sur aube laquelle **étoit couverte dun casaquin*** de toile dorange un mouchoir de couleur, une chemise et des bas de laine tout trempé deau est aussi comparu **Anne françoise lignot fille de ladite déffunte et epouse dudit tinterlin** laquelle nous a déclaré que sa mère avoit été trouvé ce matin dans le puit de la maison. Etant privé de vie **sans qu'on ait aucune connaissance comment et quand elle y est tombée quel etoit malade depuis très longtemps et quelle se relevait quelque fois la nuit pour aller se coucher quelque tems dans la grange que la nuit dernière y ayant une voiture en travers de l'entrée de ladite grange elle présume quen se detournant elle à tombé dans le puit** qui est au couchant de ladite grange ou on la trouvé noyée, et au même instant est survenu sur notre invitation le citoyen Edme Brivois officier de santé demeurant audit nogent lequel après avoir visité et examiné ledit cadavre nous a dit et rapporté navoir trouvé aucune playes ni contusion sur ledit cadavre et extrêmement exténué par la longueur de sa maladie quil paroît avoir sejourné longtemps dans leau et quil nest plus a propos de lui administrer des secours et quil juge que le trop long séjour dans leau et son extrême foiblesse sont les causes de sa mort et a ledit Brivois signé avec nous et les notables susnommé alui taxé sur sa requisition cinq livres
Ce fait nous avons laissé ledit cadavre en la possession dudit augustin tinterlin qui sen est chargé pour la faire inhumé suivant lusage et a signé avec nous

*Casaquin : à cette époque, corsage ajusté porté sur la jupe par les femmes du peuple ou de la campagne.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : - Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Nogent-sur-Aube, 1793-1823, décès, vues 17 et 18/195
- <https://antiquesewist.blogspot.com/2020/11/1780s-casaquin-jacket-in-plum-corded.html>